

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Suger - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Suger - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image	Jury par défaut	Autres candidats	6	901	10	14	14	25
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	3	248	7	12	14	25
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	3	211	4	4	14	25

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en oeuvre des techniques de montage et de post-production

Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en oeuvre de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Sur la base d'une année scolaire, les étudiants reçoivent une formation d'une durée minimale totale de 930 heures de cours, soit 31 heures par semaine. Toutefois, la formation en BTS nécessite de compléter ces heures de cours par un grand nombre d'activités encadrées et/ou en autonomie. Ainsi, les semaines de travail représentent donc en moyenne 50 heures. Les heures de cours se répartissent de la manière suivante :

Culture Audiovisuelle et Artistique : 8 heures
Anglais : 1,5 heures
Physique appliquée : 4 heures
Economie et Gestion : 1,5 heure
Technologie des Equipements et des Supports : 5 heures
Technique de Mise en Oeuvre : 11 heures

Deux périodes de stage, respectivement de 6 et 4 semaines, ont lieu sur les deux années et permettent aux étudiant(e)s de se confronter aux réalités de la profession.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'analyse des vœux se fait essentiellement sur le classement des candidats induit par l'évaluation quantitative et par une étude approfondie de Évaluations d'éléments qualitatifs

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

De prendre le temps de correctement motiver son choix et de participer aux journées portes ouvertes afin de mieux connaître les différents attendus par chaque formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Progression des moyennes	Moyenne générale	Dossier du candidat	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Avis des enseignants	Dossier du candidat	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Appréciations des enseignants	Dossier du candidat	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance des exigences de la formation	Participation aux JPO	Lettre de motivation	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Eric Blum,
Proviseur de l'établissement Lycée Suger